Image not found or type unknown

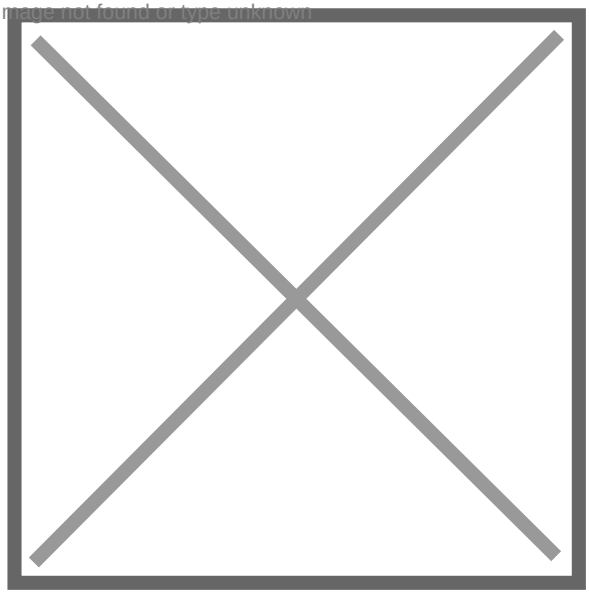

Frais d'annulation de pose de cuisine ?

Par **aldur**, le **31/10/2017** à **09:50**

Bonjour,

Nous avons commandé une cuisine, fait le chèque d'accompte et du solde, qui n'est pas encore encaissé (livraison + pose).
Nous faisons des travaux de rénovation de la maison, et la cuisine n'est pas terminée (sols-murs-plafonds-électricité).
Nous avons informé le cuisiniste du retard dans les travaux.
Il nous envoie une facture de "frais d'annulation de pose de la cuisine" pour un montant de 800,00 €, alors que le poseur est salarié de l'enseigne, et a fait du SAV au lieu de poser notre cuisine.
S'agit-il d'une escroquerie ?

Bien cordialement,

AD

Par **morobar**, le **31/10/2017** à **16:04**

Bonjour,
SI vous avez une idée de la durée du retard, il vaut mieux tenter de décaler la pose.
Sinon il faut se référer aux conditions de vente telles que portées à votre connaissance au travers du bon de commande.
La facturation d'une non-prestation parait étrange, à comparer avec le cout de la pose ressortant du devis.

Par **Visiteur**, le **31/10/2017** à **16:22**

Bjr
Il doit y avoir confusion, ont-ils bien compris ?

Par **aldur**, le **01/11/2017** à **10:36**

Bonjour,
la pose est facturée 1254,00 €, et la "non-pose" 800,00 €...
Assez étrange...
Le cuisiniste m'affirme qu'il doit payer son artisan poseur, qui est en fait salarié de l'enseigne (...sinella).
Cela nous parait suspect.

Par **morobar**, le **01/11/2017** à **15:30**

Bonjour,
On doit comprendre de vos propos ou d'une omission, que vous avez annulé la pose.
Que sont donc devenus les meubles ?

Par **aldur**, le **01/11/2017** à **20:15**

non, la pose a été décalée car la cuisine n'est pas terminée (sols murs plafonds).

et les CGV ne prévoient pas de pénalités en cas de décalage de la date de pose.

Par **Visiteur**, le **01/11/2017** à **20:38**

Donc, renouvelez votre demande de report de la pose en précisant bien que dans ce cas, vous refusez les 800€ dus en cas de non pose.

Par **morobar**, le **02/11/2017** à **08:08**

Surtout renouvelez le report et fixez approximativement une date ou une semaine (par son numéro) de pose.
Vous n'évoquez pour l'heure rien d'autre, il sera toujours temps d'ouvrir une controverse au moment de la pose.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **Azalysse**, le **02/08/2019** à **12:24**

Bonjour
J'ai aujourd'hui le même problème
Comment ce problème s'est terminé ??

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés